



case postale – 1007 Lausanne

Réf. APA | FNO – amo - bpa
IdAff. 410'097

CHARTRE et PLANS

LE LOCAL – pop-up

Escaliers du Marché 2, Lausanne

PREAMBULE

La crise du covid-19 a été un révélateur du besoin de souveraineté alimentaire. Elle a mis en lumière la dépendance aux grands réseaux de distribution et sa fragilité. Les acteurs agricoles et alimentaires tant locaux que nationaux ont démontré leur capacité à nourrir la population et à intensifier les canaux de distribution permettant de (re)découvrir les producteurs locaux et mettre en pratique la question de la souveraineté alimentaire en temps de crise.

L'une des six mesures adoptées par la Municipalité le 18 juin 2020, dans la note sur la « Sortie de Covid-19 : mesures de soutien aux producteurs et aux restaurateurs », propose la création d'un magasin éphémère pour les producteurs et artisans locaux dans le but de promouvoir les produits et projets de ces acteurs Vaudois.

Cette note rejoint deux politiques déjà existantes de la Municipalité :

- La première est liée au développement durable et à la souveraineté alimentaire. L'agriculture urbaine et périurbaine y sont multifonctionnelles et offrent des bénéfices aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.
- La seconde annonce la stratégie de la Municipalité de définir une politique agricole communale visant à valoriser les ressources alimentaires du patrimoine de la Ville et du Canton.

Un magasin au cœur de la Ville permet de sensibiliser la population à son rôle de « consomm'acteur » de l'agriculture locale, tout en valorisant les circuits courts contribuant ainsi au développement social, écologique et économique. D'autre part, il met en valeur de nombreuses valeurs, telles que la reconnaissance du travail, le savoir-faire, la richesse du patrimoine et du terroir local, tout en sensibilisant à une alimentation durable et de qualité.

Ce magasin permet la création d'un lien fort empreint de compréhension, de dialogue et de respect mutuel entre la population lausannoise et les différents acteurs locaux. La valorisation du patrimoine culinaire, par la découverte de produits issus d'un terroir de qualité respectueux des saisons, représente un aspect culturel favorisant une identité régionale.

CHARTE ET BUT DU LOCAL

La mise à disposition de ce local s'adresse aux personnes physiques ou morales, associations, institutions, groupements, agriculteurs, fermiers, vigneron, artisans des métiers de bouche, entreprises privées et porteurs de projet œuvrant dans le sens de la valorisation de l'agriculture de proximité, souhaitant disposer d'une vitrine pour la vente de leurs produits ou faire la promotion de leurs projets.

Ce nouveau local permet d'accueillir des commerçants pour des périodes de quelques semaines, dans le but de faire découvrir la riche palette des produits offerts par le terroir lausannois et vaudois, ainsi que des associations ou entités œuvrant dans des projets liés à l'alimentation et la durabilité.

Principales activités concernées :

- les acteurs liés aux produits de bouche et aux structures locales en lien avec l'alimentation ;
- toute personne physique ou morale, ou institution valorisant les circuits-courts, l'agriculture urbaine et durable ;
- les porteurs de projet en rapport avec l'alimentation ;
- les entreprises privées poursuivant une mission liée à l'agriculture urbaine dont le siège est dans le Canton de Vaud ;
- les organisateurs d'ateliers pédagogiques ou d'autres animations en lien avec l'alimentation ou la production alimentaire ;
- les artisans de produits issus de la terre, comme la vannerie, les tisanes, le savon, les cosmétiques, proposant également des ateliers pédagogiques en parallèle de la vente ;
- les services communaux souhaitant présenter une politique publique de la Ville.

L'octroi des périodes d'utilisation se fera sous forme de postulation par dossier de candidature au SPADOM. La gestion sera en charge du SPADOM.

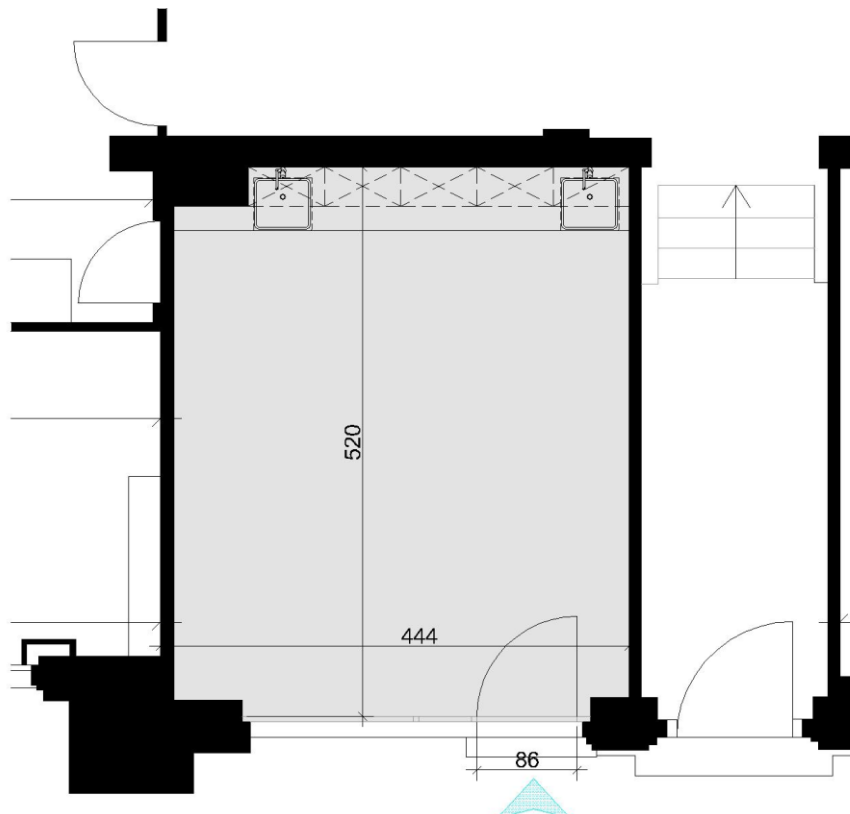
L'utilisateur du LOCAL pop-up de la Ville de Lausanne s'engage à respecter le « règlement et conditions d'exploitation ».

PLANS DES LOCAUX

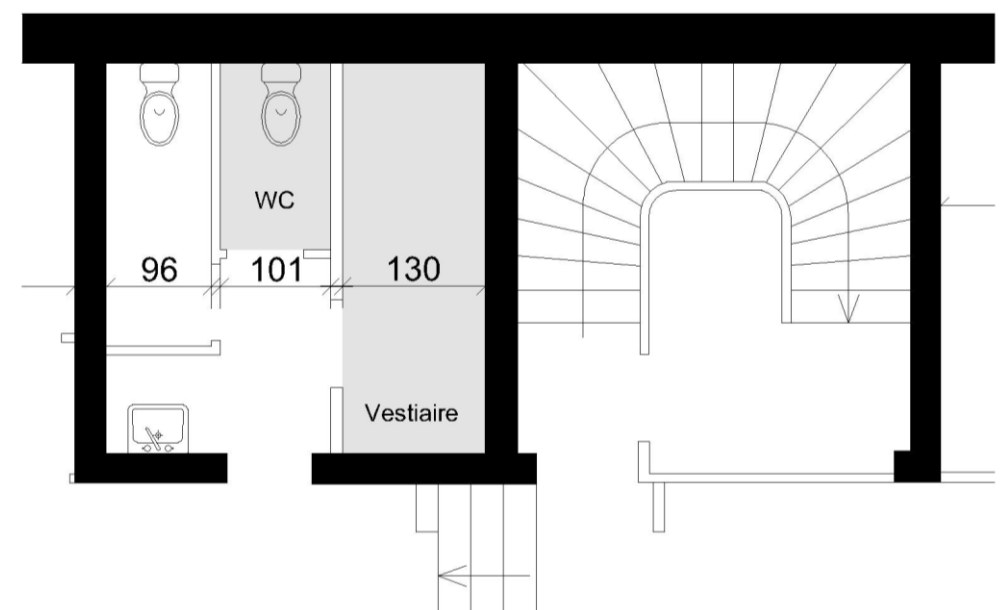
Plan de situation :



Plan de détail :



Plan du sous-sol :



(A noter que les sanitaires sont seulement à la disposition de l'exposant)

MATÉRIELS À DISPOSITION

Aménagement fixe :

- Des éléments de cuisine (haut et bas) avec plan de travail
- Deux éviers
- Un petit frigidaire
- Un établi massif en bois du SPADOM
- Un conteneur pour les déchets
- L'électricité
- Un réseau wifi

Aménagement sur demande (à venir retirer au SPADOM) :

- 2 tables de bureau
- 4 bibliothèques de 160 cm de large sur 230 cm de haut avec 5 étagères chacune (actuellement au Boscal)
- 2 tables hautes mange-debout
- 2 tables basses rondes
- 4 chaises
- 6 palettes CFF

A noter que le magasin ne dispose d'aucune vaisselle ni d'ustensile de cuisine.